



Communiqué de presse

La Seine : un axe stratégique pour les chantiers Olympiques

21 janvier 2020

Privilégier le transport sur la Seine : une solution verte et un atout logistique majeur pour mener à bien les chantiers Olympiques

Sous l'égide du préfet de la région d'Île-de-France, Michel Cadot, une convention de partenariat en faveur du recours à la logistique fluviale pour la construction du Village Olympique et Paralympique des JOP 2024 associant l'Etat, la SOLIDEO (représentée par Nicolas Ferrand, directeur général exécutif), HAROPA-Ports de Paris (représentée par Catherine Rivoallon, présidente du conseil d'administration de HAROPA-Ports de Paris) et Voies Navigables de France (représenté par Thierry Guimbaud, directeur général) a été signée le mardi 21 janvier 2020 à bord du bateau Le Tivano à l'escale d'Issy-les Moulineaux.

A travers cette convention, l'Etat et les trois établissements publics affirment avec force la priorité donnée au transport fluvial pour l'approvisionnement en matériaux de construction et l'évacuation des déblais des chantiers du Village Olympique et Paralympique.

Situées en bordure de Seine sur les communes de Saint-Denis, l'Île-Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine, les futures installations des JOP 2024 se veulent exemplaires tant sur la haute qualité environnementale des constructions que sur le recours à des solutions logistiques propres et respectueuses du cadre de vie des Franciliens. Cet engagement concret participe à **l'ambition de faire de ces Jeux un accélérateur de la transition écologique, en limitant au maximum le nombre de camions et en optimisant leur itinéraire.**

En effet, pour la construction du Village des athlètes, plus de 500 000 tonnes de déblais devront être évacués en l'espace de 48 mois, sans compter les approvisionnements. Afin de limiter les nuisances et l'empreinte carbone du chantier – officiellement lancé le 4 novembre 2019 en présence du Premier ministre Edouard Philippe – la SOLIDEO et les différents constructeurs du Village se sont engagés à favoriser le réemploi des matériaux et à recourir le plus possible au transport fluvial. Sachant qu'une unité fluviale de 4 400 tonnes équivaut à 220 camions, l'utilisation du fluvial, qui émet plus de 5 fois moins de CO₂ que le routier pour 1 tonne transportée, **permettra d'éviter plus de 50 000 camions sur les routes d'Île de France !**

Pour parfaire ce dispositif, un tapis-roulant devrait être installé pour acheminer les gravats des parcelles de travaux jusqu'à la Seine : **l'équivalent de 4 600 allers-retours Paris-Tokyo d'émissions carbone pourra ainsi être évité.**

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris insiste : « *La préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques est une vitrine de la transition écologique qu'est en train de mener la France et se doit donc d'être exemplaire sur le plan environnemental. C'est la raison pour laquelle l'Etat régional incite les acteurs à développer le transport fluvial afin de limiter le nombre de camions présents sur les routes, au bénéfice des Franciliens. L'Etat y veille attentivement, notamment au sein du Comité des usages fluviaux* ».

Pour **Nicolas Ferrand, directeur général exécutif de la SOLIDEO** : « *Le recours au transport fluvial dans le cadre des chantiers Olympiques s'inscrit dans la démarche poursuivie depuis la candidature de Paris 2024 de renouer avec la Seine. C'est, pour la Seine-Saint-Denis, l'occasion de retrouver ce magnifique paysage, et d'en révéler toute l'attractivité. Grâce à l'expertise de VNF et HAROPA-Ports de Paris, nous garantissons à travers le transport fluvial une maîtrise du bilan carbone du Village des athlètes, mais aussi des délais de construction. Nous livrerons en effet cet ouvrage emblématique à Paris 2024 au 1^{er} mars 2024.* »

Pour **Catherine Rivoallon, Présidente du Conseil d'Administration de HAROPA - Ports de Paris** : « *Alors que les JOP 2024 mettent la Seine à l'honneur, nous démontrons que les ports et le transport fluvial sont un levier remarquable de la transition écologique, au service de l'attractivité des territoires et du bien-être de ses habitants. C'est le sens de notre démarche le « Pari de la Seine » qui repose sur cinq chantiers ambitieux préfigurant les ports de demain, avec des usages partagés et une logistique plus vertueuse. Ce partenariat avec la SOLIDEO et VNF en constitue une parfaite illustration et nous serons au rendez-vous pour mettre à disposition l'ensemble de notre réseau portuaire et nos solutions logistiques au service des JOP 2024.* »

« *Ce chantier démontre de manière formidable que le transport fluvial a toute sa place pour répondre aux défis de la transition énergétique. Pour VNF, c'est évidemment une fierté de mettre notre réseau et notre expertise fluviale au service de la logistique des chantiers du futur Village Olympique et Paralympique. Pour VNF, comme pour l'ensemble des acteurs du fluvial, les JOP sont une opportunité de montrer les atouts du transport fluvial mais c'est aussi une obligation de performance et d'innovation pour répondre aux enjeux d'un tel évènement. Le fluvial montre qu'il est au rendez-vous !* » a assuré **Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France.**

En plus du développement du transport fluvial, les moyens de limiter les congestions liées au transport routier seront examinés par une mission de coordination des itinéraires et des travaux que la préfecture de Seine-Saint-Denis a confié à la SOLIDEO, Plaine Commune et le département de Seine-Saint-Denis.



Le transport fluvial Un atout stratégique pour des Jeux à neutralité carbone

Au travers de cette charte de partenariat en faveur de la logistique fluviale pour la construction du Village Olympique et Paralympique, Voies navigables de France confirme son engagement pour la réussite des JOP 2024. La Seine a été le fil conducteur de la candidature de Paris pour les JOP 2024. Aujourd'hui, c'est le transport fluvial qui est à l'honneur dans la préparation des futurs Jeux et singulièrement dans la construction du Village Olympique et Paralympique. Il est une des pierres angulaires de l'objectif fixé par Paris 2024 d'organiser les premiers Jeux à neutralité carbone.

En tant qu'opérateur national du réseau fluvial et acteur de la transition écologique, VNF s'engage dans la préparation des JOP 2024 à plusieurs titres :

- **VNF apporte son expertise fluviale et logistique ou encore ses dispositifs d'aides au service de SOLIDEO et ses maîtres d'ouvrages pour favoriser et simplifier le recours au fluvial** notamment pour l'évacuation des déblais et l'approvisionnement des chantiers olympiques situés en bord de Seine (ZAC du Village Olympique et Paralympique à Saint-Denis, Saint-Ouen et l'Île Saint-Denis, Grand Palais...). Le recours au transport fluvial est estimé à 1,4 million de tonnes de matériaux à approvisionner et à déblayer, dont 500 000 tonnes de déblais liés à la seule construction du Village Olympique et Paralympique. VNF mobilise les acteurs du fluvial et accompagne les entreprises, notamment celle de la filière bois pour répondre aux besoins des chantiers olympiques. Il met également à disposition son dispositif d'aides financières (PARM) cofinancées par la région Ile-de-France pour aider les promoteurs et les maîtres d'ouvrages de la SOLIDEO dans la mise en place de leur logistique fluviale.
- **VNF est également le maître d'ouvrage de SOLIDEO, parmi les 28, chargé d'aménager et de rouvrir le bras secondaire de Gennevilliers au trafic fluvial** notamment à grand gabarit, afin d'y permettre son report depuis le bras principal de Saint-Denis qui sera mis à disposition du Village Olympique et des athlètes. Ce sont au moins 2 millions de tonnes de marchandises, soit l'équivalent de plus de 100 000 camions et plusieurs dizaines de milliers de passagers, qui circuleront sur ce bras de la Seine pendant les JO.

- **VNF contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine dans Paris, notamment pour la tenue des épreuves.** Dans le cadre de la Loi JO, VNF raccordera fin 2021 le Port des Champs-Élysées (Paris 8^e) aux réseaux d'assainissement collectif, permettant à la cinquantaine de bateaux-logement de se raccorder au réseau d'eaux usées de la ville de Paris. Au-delà des épreuves de nage prévues dans la Seine durant les Jeux, cette action contribuera à permettre d'ouvrir les cinq sites de baignade retenus par la Ville de Paris au titre de l'héritage JOP. Ce sont plus de 2M€ qui seront investis dans ce cadre. VNF intervient sur toute l'Ile-de-France et au-delà pour améliorer la qualité de l'eau. VNF travaille avec la fédération des associations de l'habitat fluvial pour avancer sur les solutions d'assainissement notamment autonome permettant d'éviter tout rejet d'eaux usées dans les cours d'eau.
- **Pour favoriser cette dynamique, VNF se modernise et accompagne les Au-delà des équipements à réaliser, les JOP 2024 offrent une formidable opportunité à VNF et aux acteurs du fluvial d'accélérer l'innovation,** en matière de logistique urbaine fluviale, de motorisations plus propres, de nouvelles offres de services fluviaux ou encore de modernisation du réseau fluvial.
- **Enfin, VNF travaille à inscrire la dynamique ainsi créée autour de la voie d'eau dans l'héritage des JO.** Les équipements mis en place sont prévus pour être réutilisés pour la logistique fluviale ou encore par les territoires, notamment de Seine Saint Denis pour le développement d'activités de loisirs.

JOP 2024 : le Pari de la Seine !

Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 mettent la Seine à l'honneur, HAROPA - Ports de Paris s'est fortement mobilisé. Objectif : développer le transport fluvial pour démontrer que nous pouvons concilier transition écologique, attractivité et développement du territoire, et bien être de ses habitants.

HAROPA - Ports de Paris a déjà lancé **un programme d'investissement de 15 millions d'euros** pour contribuer à améliorer la qualité de l'eau de la Seine grâce à la création d'un réseau de collecte des eaux usées des installations flottantes sur une vingtaine de ports.

A l'occasion de la signature de la convention avec la SOLIDEO, la Préfecture de Paris et d'Ile de France et VNF, **HAROPA - Ports de Paris s'engage notamment à :**

- Mettre à disposition des emprises foncières portuaires (notamment des quais à usage partagé) à proximité du chantier, en particulier sur les ports de Saint-Denis l'Etoile et de Saint-Ouen-sur-Seine, et le cas échéant réserver des terrains portuaires sur une ou plusieurs plateformes multimodales du réseau portuaire ;
- Faciliter le recours à la voie fluviale pour le chantier grâce aux plateformes multimodales et aux ports urbains dans Paris qui facilitent les opérations de logistique fluviale ;
- Être présent aux côtés de la SOLIDEO pour mettre à disposition les offres et les solutions de nos ports pour tous les projets liés à la construction du village.

Pour aller plus loin, HAROPA - Ports de Paris a lancé **la démarche « le Pari de la Seine »**. Elle s'articule autour de 5 chantiers et vise à fédérer l'ensemble des acteurs du fleuve pour les Jeux :

- Développer le tourisme fluvial avec des carburants moins émissifs pour les bateaux ou encore l'électrification des quais au bénéfice des croisiéristes.
- Consacrer l'usage de la voie fluviale pour les grands chantiers. C'est le sens de la convention signée la SOLIDEO, la Préfecture de Paris et d'Ile de France et VNF.
- Accélérer la logistique urbaine fluviale qui sera atout important pour la logistique des Jeux (livraison de marchandises dans Paris depuis les ports de Bonneuil et de Gennevilliers, évacuation des déchets, logistique des événements et des équipements sportifs).
- Reconquérir le bon état des eaux de la Seine avec le programme de travaux d'assainissement, non seulement pour les JOP, mais aussi pour laisser un héritage avec l'aménagement de baignades publiques pérennes.
- Faire vivre dans la durée l'esprit des JOP sur les ports : diversité et cohabitation harmonieuse des usages, logistique encore plus vertueuse...

A propos de HAROPA - Ports de Paris

HAROPA - Ports de Paris a pour mission le développement du trafic fluvial grâce à la création et l'exploitation des ports en Ile de France. Chaque année plus de 20 millions de tonnes de marchandises sont manutentionnées sur les ports fluviaux soit l'équivalent d'un million de camions en moins sur les routes. Membre de HAROPA aux côtés des ports maritimes de Rouen et du Havre, il assure une ouverture maritime au Grand Paris. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA est connecté à tous les continents et dispose de près de 500 hectares de terrains et réserves foncières le long de l'axe Seine. HAROPA accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le premier bassin de consommation européen avec 25 millions d'habitants.

www.haropaports.com

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25

pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Société de livraison des ouvrages olympiques

communication@ouvrages-olympiques.fr

Rebecca Chloé David

06.04.74.83.69

r.david@ouvrages-olympiques.fr

Fanny Auverny-Bennetot

06.75.68.04.98

f.auverny-bennetot@ouvrages-olympiques.fr

HAROPA - Ports de Paris

Marine Chaumon

07 85 93 94 51

marine.chaumon@haropaports.com

Emmanuel Vaille

06 84 78 75 05

emmanuel.vaille@haropaports.com

VNF

communication.dtbs@vnf.fr

Corinne Spiner

06.23.02.09.35

Corinne.spiner@vnf.fr

Julie Cousein

06.98.36.41.64

Julie.cousein@vnf.fr